



École de la 2^e Chance de l'Yonne

Pôle formation – 2^{ème} étage
1 place Cassini – 89300 Joigny
03 86 35 95 81
contact@e2c89.fr

Offrir à tous le droit

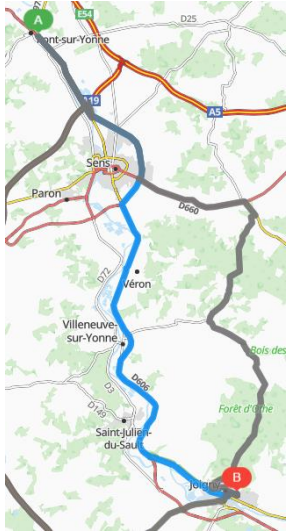
à une deuxième chance

Comment venir à l'E2C depuis Pont-sur-Yonne ?

Le statut de stagiaire de la formation professionnelle donne droit à une rémunération à partir de 455,01 € pour les mineurs et de 652,18 € pour les 18-25 ans, 863 € pour les 26-30 ans.

200 € d'aide complémentaire le 1^{er} mois et 98,78 €/ mois pour les stagiaires habitant à plus de 15 km de Joigny.

J'ai le permis B ou AM :



Pour ordre d'idée, le trajet dure 45 minutes de Pont-sur-Yonne au Pôle Formation de Joigny (45 km) en voiture.

Je n'ai pas le permis B :

Le train permet de venir :

	Départ	Arrivée
Aller	7 h 12	7 h 47
Retour	17 h 58	18 h 54

Différents abonnements :

- Carte solidaire (sous condition) : 2,8 €/trajet
- Abonnement TRE BFC – 26 ans : 36,70 €/Sem.
- Ticket tarif – 26 ans : 5,5 €/trajet

Il serait possible aussi d'être hébergé plus près de notre structure. Plusieurs options s'offrent à vous :

- L'internat du Lycée Louis Davier à Joigny.
- Une chambre étudiant de la SIMAD à Joigny.

L'E2C Yonne reste présente pour vous renseigner et vous aider dans vos démarches.

De la gare de Joigny au Pôle Formation :

